

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

ACQUISITION DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS  
AINSI QUE DES ACCESSOIRES D'APPOINT POUR RÉPONDRE À DES  
EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES – NATURE DE PROXIMITÉ

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste à acquérir, à modifier et à mettre à niveau divers véhicules tels que, sans s'y limiter, tout type de véhicules à hydrocarbures et électriques, des véhicules utilitaires, des automobiles, des camionnettes, des fourgonnettes, des camions légers et lourds, des véhicules-outils, tout type de remorques, des équipements de chantier et spécialisés, des accessoires et des équipements d'appoint ainsi que des solutions technologiques requises pour leur utilisation. Ces véhicules et équipements motorisés de même que les différents accessoires sont requis pour répondre à des exigences réglementaires relevant de la compétence de proximité.

**2.** Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel nécessaire à sa réalisation de même que l'acquittement des frais relatifs à l'installation et la mise en service des éléments décrits à l'article 1.

**3.** Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

**SECTION II**

LOCALISATION

**4.** Le projet décrit aux articles 1 à 3 est localisé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité.

**SECTION III**

**ESTIMATION DU COÛT**

**5.** L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 1 560 000 \$.

**TOTAL : 1 560 000 \$**

Annexe préparée le 14 février 2024 par :

---

Yuliana Anastasova  
Directrice de division  
Gestion du parc véhiculaire  
Service de la gestion des équipements  
motorisés